

Copies des décrets ministériels suivants concernant les pensions aux vétérans:—

C.P. 848, en date du 29 mai 1925, concernant le traitement médical et l'hospitalisation accordés aux anciens membres des forces permanentes du Canada ou de la Gendarmerie à cheval du Canada.

(*Documents parlementaires, 1926, No* )

C.P. 1300, en date du 20 août 1925, modifiant certains règlements ratifiés par le décret ministériel C.P. 580, en date du 10 mars 1922, tel que modifié par le décret ministériel 1127, en date du 26 juin 1923.

(*Documents parlementaires, 1926, No* )

C.P. 1525, en date du 5 septembre 1925, concernant la formation d'un comité de réhabilitation chargé de placer dans les établissements industriels les anciens membres des troupes expéditionnaires.

(*Documents parlementaires, 1926, No* )

C.P. 1526, en date du 7 septembre 1925, concernant une compensation pour les pensionnaires de 20 p. 100 et plus qui travaillent dans des établissements industriels et l'émission d'un mandat du Gouverneur général à ce sujet.

(*Documents parlementaires, 1926, No* )

Le Sénat s'ajourne.